

24 juin 2011

les jeudis des villes ADUrables

« Visite du quartier des Rives de Meurthe à Nancy »

Mardi 28 juin 2011

Contacts presse

Nathalie FERNANDEZ

03 81 31 86 17

n.fernandez@adu-montbeliard.fr

Blog « Les villes ADUrables » : <http://blog.adu-montbeliard.fr/>



Programme de la journée

« La relation de la ville à l'eau » Visite du quartier des Rives de Meurthe à Nancy

Mardi 28 juin 2011

Déroulé de la journée en présence de Monsieur Barbillon, urbaniste et ancien directeur du service urbanisme de la Ville de Nancy et Madame Bottoni.

7h30 : départ en bus, rendez-vous à partir de 7h15, sur le parvis Pays de Montbéliard Agglomération

10h00 : accueil à l'hôtel de ville, Place Stanislas en présence de Monsieur ELU

11h30 : visite du secteur des jardins d'eau, du port de plaisance, des grands équipements,

13h00 : déjeuner au restaurant : Les nouveaux abattoirs – 4 boulevard d'Austrasie – 54000 NANCY

15h00 : visite du patrimoine industriel dans le secteur des anciens abattoirs, et parcours le long des aménagements en Rives de Meurthe **en présence de la SOLOREM, et de ... de l'EPF Lorraine**

17h00 : retour vers le centre historique par le Parc des pépinières

18h00 : retour vers Montbéliard



La cinquième rencontre des *Jeudis des Villes ADUrables* organisée par l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard se déroulera à **Nancy**.

Les Jeudis des Villes ADUrables se veulent un lieu d'échange et de débat sur les thèmes de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

L'objectif de cette visite est d'alimenter nos réflexions sur le **développement de notre territoire fortement impacté par les risques d'inondation**.

Ce voyage d'étude sera l'occasion de partager **des thèmes communs entre Nancy et le Pays de Montbéliard** : le plaisir de **la ville au bord de l'eau**, la prise en compte du **risque d'inondation**, l'inscription d'un **projet urbain mixte** dans l'histoire du développement de la ville, la **modernité du patrimoine industriel**.



Nous appréhenderons les **facteurs** qui ont contribué à la réussite de ce projet, notamment : la réalisation de grands travaux sur la Meurthe, **la maîtrise foncière par l'EPF Lorraine** au bénéfice de la ville de Nancy, la mise en place d'un secteur sauvegardé sur le centre historique (qui a permis de retrouver une image positive) ainsi que l'importance de l'investissement public pérenne sur les espaces publics et les équipements.



Nous évoquerons également les **difficultés** auxquelles il a fallu pallier pour préserver le sens du projet urbain. Enfin, nous verrons que la **réflexion urbaine à une échelle large et une vision globale du processus** ont permis de « débloquer » plusieurs années de recours juridiques.



Un peu d'histoire...

Site urbain récemment réaménagé depuis quelque 20 ans par Alexandre Chemetoff et situé entre la Meurthe et le canal de la Marne au Rhin.

Jusqu'à la deuxième partie du 19ème siècle, **cette zone inondable** était très peu habitée, d'ailleurs défense de Nancy médiévale, constituée de jardins et prés.

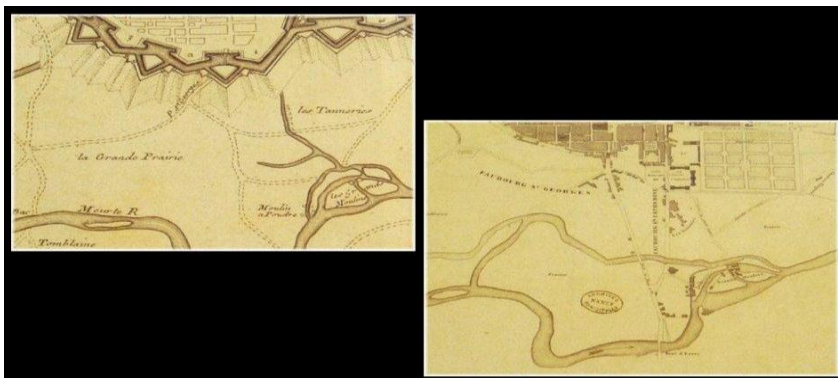
On y trouve cependant des tanneries, des moulins et deux ports (Le Crosne et Port aux- Planches)

L'implantation d'une gare en 1878 sur une voie de ceinture et de 2 bassins sur le canal (Saint-Georges et Sainte-Catherine), ont permis l'industrialisation au 19ème.

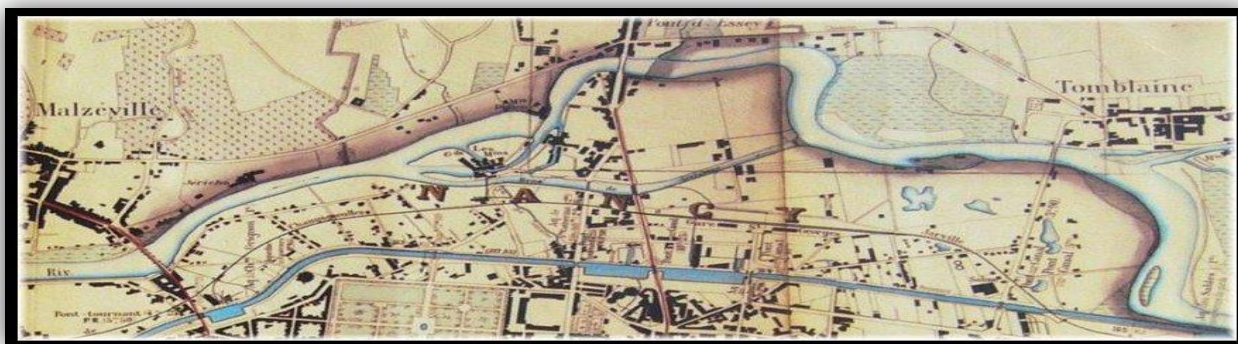
L'annexion de l'Alsace-Moselle pousse de nombreux industriels (Daum : verrerie, Fruhinholz : tonnellerie et réservoirs, Diebold : malterie, Nordon : chaudronnerie et aussi constructions électriques et mécaniques...) à se réfugier en Lorraine restée française et plus particulièrement sur ce site, où infrastructures et main d'œuvre sont présentes.

La sidérurgie, le commerce de gros, le stockage, la distribution trouvent de la place, une gare, des ports; les abattoirs arrivent début 20ème, une usine de déchets et les Grands moulins s'agrandissent. L'habitat construit par les industriels se mélange aux industries sans être aussi présent que dans une ville-usine.

La synergie entre le canal, la voie ferrée, l'espace à proximité du centre ville et les accroissements économique et démographique de Nancy fin 19ème siècle, ont conduit à un quartier similaire aux waterfronts des villes portuaires ou fluviales.



Rives de Meurthe en 1693 et 1835 (Archives Municipales)
Tanneries et Grands Moulins; Grandes prairies inondables et jardins;
le faubourg Saint-Georges est très peu développé avant l'arrivée du canal et du train



Rives de Meurthe en 1896 (Archives Municipales) Gare Saint-Georges de marchandises (depuis 1875)
et chemin de fer de ceinture (Champigneulles-Jarville); canal; implantations industrielles .

Ce site industrialo-urbain est cependant très enclavé.

A partir des années 1960-1970, avec le développement du transport routier, la crise économique, les inondations, une spirale de crise apparaît avec décroissance des industries et de la population notamment dans la partie centrale du site. Les friches se développent, le quartier est peu fréquentable.

Le renouveau démarre en 1983 avec la volonté marquée des élus: **étude d'un projet global, maîtrise des inondations, maîtrise foncière et amélioration de la circulation** modifiant profondément le site.

On trouve aujourd'hui dans cette zone de quelque 7 km entre Maxéville et Jarville des entreprises (maintien de l'industrie et du tertiaire), une zone d'habitation, un espace culturel et de loisirs, un pôle santé et des espaces publics.

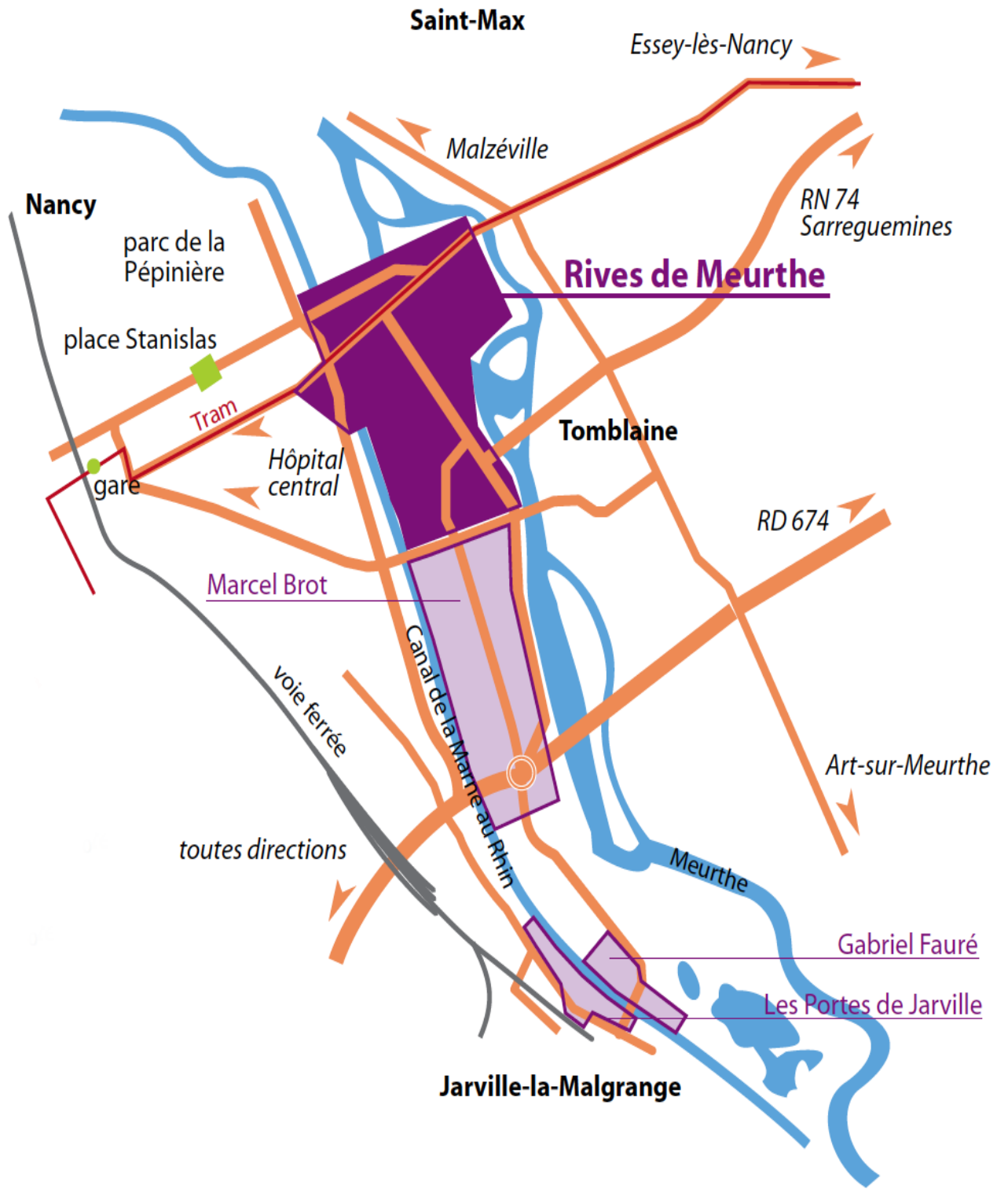


Le renouveau du quartier Meurthe-Canal ou Rives de Meurthe n'est pas seulement **une simple reconversion ou réhabilitation d'un quartier en difficulté; c'est aussi une modification de l'image même de Nancy**, en étendant son centre.

C'est un enjeu global comme cela a été fait pour les waterfronts américains ou britanniques

Ce qui a été réalisé et ce qui est prévu consiste en un quartier très équilibré et non anarchique comme précédemment, avec **habitations, activités industrielles et tertiaires, espaces culturels**, ceci en relation avec d'autres programmes prévus par la ville comme Nancy Grand Cœur, Haut du Lièvre,..

Ce renouveau, **cette requalification s'inscrit dans une notion de développement durable par réduction de l'étalement urbain au profit de la réutilisation d'espaces péricentraux en friches.**





Ecole d'architecture

Le site accueille l'Ecole d'architecture (1996) conçue par l'architecte suisse Livio Vacchini (photo), deux écoles d'ingénieurs de l'Institut national polytechnique de Lorraine (l'Ecole européenne d'ingénieurs en génie des matériaux et l'Ecole nationale supérieure en génie des systèmes industriels), ainsi que l'ENACT (Ecole nationale d'application des cadres territoriaux). Le CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) et un restaurant universitaire y sont également installés.



7 Jardins d'eau, bassins situés à proximité du port de plaisance dans une zone résidentielle



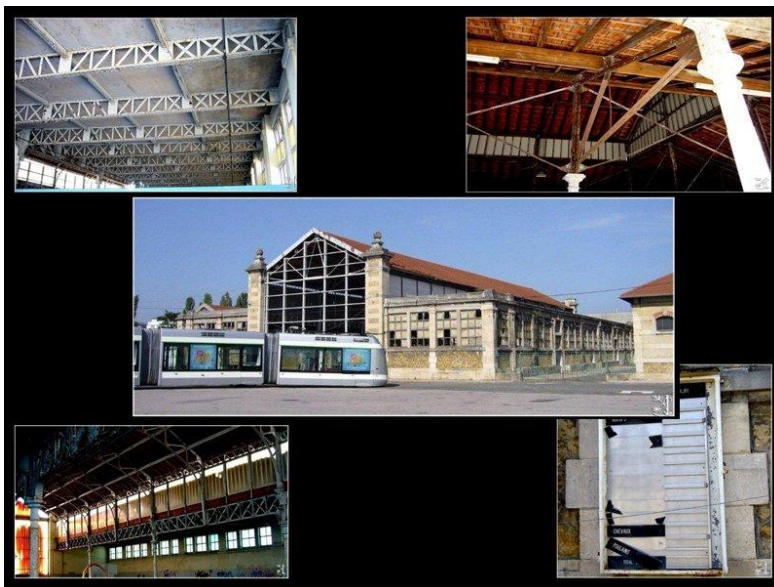
Institut régional de médecine physique et de réadaptation
Louis Pierquin

Le bâtiment franchit le canal

Façade tramée en panneaux vitrés ou plein en acier inoxydable recuit, brillant et plié ...sur 1.3 Km de façades !

Conformité avec la réglementation des voies navigables et le tirant d'air imposé sous le tablier

Maîtrise d'œuvre : Agence Brunet-Saunier architecte (Jérôme Brunet arch., Marc Chassin chef de projet)



Les anciens abattoirs

Un bout d'histoire du quartier: les pavillons et halles des abattoirs les bâtiments sont ou seront utilisés dans le cadre d'un pôle « ingénierie » lié aux métiers de la ville; budget 10 M euros ; architectes: Nadine Stelmaszyk et Sébastien Malgras. Le « Pôle du Verre » sera conçu avec trois grandes écoles: l'Ecole Nationale Supérieure en Génie des Systèmes Industriels (ENSGSI) et l'Ecole Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux (EEIGM) membres de l'Institut National Polytechnique de Lorraine (INPL) et l'Ecole Nationale Supérieure de l'Architecture de Nancy - en partenariat avec le Pôle Verrier.



L'autre Canal,

Centre régional des musiques actuelles espace de plus de 2 000 m² consacré à la musique a été inauguré en 2007. Equipé d'une salle de concerts de 1 200 places, de 6 salles de répétition, d'un studio d'enregistrement, d'un espace multimédia et d'un centre de ressources, ce lieu propice à la création soutient et accompagne les nouveaux talents. Pour les amateurs du 7ème art, le Kinépolis avec ses dix salles et 2 850 fauteuils s'intègre dans un complexe avec un bowling, des restaurants et un parking de 500 places.

